



Stratégie CYCLE DE L'EAU



ÉDITO

Rare, précieuse, vitale, indomptable parfois... La puissance évocatrice des qualificatifs qui lui sont associés démontrent, si besoin était, combien l'eau recèle des enjeux majeurs pour l'avenir de l'humanité. Raison suffisante pour qu'à l'échelle de notre territoire, nous lui accordions tous les égards et bâtissions une stratégie ambitieuse, en lien avec l'ensemble de nos partenaires.

Si nous avons d'ores et déjà beaucoup œuvré dans les domaines de compétence qui nous sont dévolus (assainissement, gestion des eaux pluviales, préservation des ressources...), il nous faut continuer, adapter notre feuille de route et nous fixer des objectifs stratégiques qui seront déclinés in fine en objectifs opérationnels.

Changement climatique, préservation des ressources en quantité et en qualité, réduction des risques d'inondation mais aussi respect de la biodiversité et développement d'un service qualitatif pour tous les usagers, voici les enjeux majeurs qui nous font face et dont les réponses concrètes inscriront notre territoire dans la durée et dans la résilience.

Ce document pose les bases de cette stratégie qui sera nécessairement évolutive. Le Forum de l'eau qui regroupe tous les acteurs à l'échelle de l'Agglo au sein d'une gouvernance partagée viendra parfaire cette stratégie et la rendre encore plus efficiente. Face aux aléas climatiques avec lesquels nous devons aujourd'hui composer, notre action ne peut être que pleinement volontaire et engagée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette stratégie aux enjeux, vous l'aurez compris, éminemment vitaux et dont les défis seront à relever collectivement !



Nicolas Daragon
Président de Valence
Romans Agglo
Maire de Valence



Nathalie Nieson
Vice-présidente
Cycle de l'eau
Maire de
Bourg-de-Péage



Jean-Michel Valla
Vice-président
Développement rural
et alimentation
Maire de Saint-Marcel-
lès-Valence



Lionel Brard
Conseiller délégué
Eau et protection
de la ressource
Président de la régie
de l'Eau de Valence
Romans Agglo



Yves Pernot
Conseiller délégué
Assainissement
Adjoint au Maire
d'Étoile-sur-Rhône

POURQUOI UNE STRATÉGIE DE L'EAU ?

Valence Romans Agglo a défini une stratégie pour l'eau afin de mettre en œuvre une politique qui permettra de préparer et d'adapter le territoire aux enjeux du changement climatique.

Elle se veut intégratrice de l'ensemble des enjeux en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques au travers de ses compétences : assainissement, gestion des eaux pluviales urbaines, eau potable, préservation de la ressource en eau, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Cette stratégie permet d'assurer une cohérence de tous les objectifs portés par l'Agglo autour du cycle de l'eau, y compris ceux liés à l'aménagement du territoire. La mise en œuvre de solutions fondées sur la nature sera privilégiée dès que cela est possible.

COMMENT A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRuite ?

Pour l'élaboration de sa stratégie de l'eau, l'Agglo s'est appuyée sur tous les éléments déjà existants : documents de planification, projet de territoire, stratégies thématiques, plans d'actions, études structurantes par compétence.

> **Objectif : capitaliser sur l'existant, faire du lien entre tous les documents déjà réalisés et identifier les thématiques qui restent à investir et à travailler. Certaines d'entre elles sont en cours d'étude, la stratégie sera donc nécessairement évolutive.**

La construction a ensuite été réalisée par étapes, à la fois avec les élus, les différents services de l'Agglo et les partenaires institutionnels (Agence de l'eau, État, Département). L'identification des problématiques du territoire a permis de définir des enjeux : « ce que l'on souhaite obtenir ». En ont découlé des objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels.

LES PROBLÉMATIQUES

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Cycle de l'eau perturbé

LES EAUX SUPERFICIELLES

- Artificialisation des milieux avec un fonctionnement naturel perturbé
- Risque d'inondation
- Qualité de l'eau altérée par des rejets urbains et des intrants agricoles
- Présence d'espèces exotiques envahissantes et perte de biodiversité
- Assecs annuels accentués

LES SOLS

- Imperméabilisation des zones urbaines
- Érosion et appauvrissement des fonctionnalités des sols
- Assèchement

LES EAUX SOUTERRAINES

- Diminution de la recharge naturelle des nappes
- Disponibilité inégale de la ressource sur le territoire
- Tensions d'usages
- Sensibilité aux nitrates et pesticides des captages prioritaires - problématique élargie aux ressources stratégiques
- Émergence de nouveaux polluants

LES SERVICES PUBLICS

- Connaissance incomplète des réseaux
- Patrimoine réseau en partie vieillissant
- Outils de pilotage non déployés sur tout le territoire
- Complexité de la gestion des usagers (multiplicité des acteurs)
- Fonctionnement potentiellement dégradé des services publics en cas d'évènement climatique intense

LES ENJEUX ce qu'on a à gagner en tenant nos objectifs

- Des milieux naturels fonctionnels et une biodiversité préservée
- Des sols vivants avec de bonnes capacités hydriques
- Des ressources en eau suffisantes et de qualité
- Un territoire résilient face aux aléas climatiques (inondations, sécheresses)
- Une agriculture durable et viable
- Un aménagement du territoire adapté à la ressource
- La satisfaction des usagers

LES OBJECTIFS

STRATÉGIE S'adapter au changement climatique

OPÉRATIONNEL

- Suivre, anticiper les évolutions liées au changement climatique.
- Se préparer aux événements extrêmes au niveau des exploitations eau et assainissement et assurer une continuité des services.
- Adapter la conception des aménagements aux connaissances actuelles des impacts du changement climatique sur notre territoire.
- Réduire l'empreinte carbone des compétences cycle eau en contribuant notamment à la transition énergétique du territoire.
- Accompagner les agriculteurs sur leur résilience au changement climatique.
- Étudier la faisabilité de recharger les nappes de manière maîtrisée pour compenser les déficits de recharge naturelle.



STRATÉGIE Redonner au sol ses fonctionnalités hydriques et redévelopper son lien au végétal

OPÉRATIONNEL

- Développer la gestion des eaux pluviales urbaines à la source et réduire l'imperméabilisation des sols.
- Arrêter des zonages des eaux pluviales urbaines sur tout le territoire.
- Retrouver des sols vivants et améliorer leur capacité à freiner les écoulements et à infiltrer.
- Expérimenter des techniques permettant de régénérer le cycle de l'eau dans les sols par des solutions fondées sur la nature.
- Définir et stabiliser le positionnement de l'Agglo sur la gestion des ruissellements.



STRATÉGIE Préserver la ressource en eau en quantité

OPÉRATIONNEL

- Définir le plan de gestion des ressources stratégiques exploitées et non exploitées.
- Définir la stratégie de sécurisation de l'alimentation en eau potable.
- Poursuivre la réduction des pertes en eau des systèmes d'alimentation en eau potable.
- Contribuer à la recherche de solutions sur le territoire pour mieux partager l'eau.
- Définir la stratégie de l'Agglo sur l'accompagnement des usagers et des communes en matière d'économies d'eau dans le respect des besoins sociaux.
- Poursuivre les études de faisabilité sur la réutilisation des eaux usées et la valorisation des eaux non conventionnelles.
- Déconnecter les eaux pluviales des réseaux.



STRATÉGIE Préserver et restaurer le fonctionnement général des bassins versants et des milieux aquatiques

OPÉRATIONNEL

- Restaurer le bon état des cours d'eau.
- Protéger et restaurer les zones humides.
- Restaurer la trame turquoise.
- Définir et mettre en oeuvre la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
- Sensibiliser sur la richesse, la fragilité et les « services rendus » des milieux aquatiques.



STRATÉGIE Développer une gestion durable des services et assurer un service de qualité aux usagers

OPÉRATIONNEL

- Améliorer la gestion du patrimoine eau assainissement.
- Optimiser et adapter le fonctionnement des équipements industriels eau potable et assainissement aux nouvelles réglementations.
- Actualiser annuellement la vision prospective - technique et financière - des services eau et assainissement.
- Uniformiser la gestion des abonnés eau potable et assainissement.
- Conforter ou développer des démarches qualité dans les services.
- Poursuivre la communication auprès des abonnés.



STRATÉGIE Améliorer la ressource en eau en qualité

OPÉRATIONNEL

- Utiliser les outils fonciers pour protéger durablement les captages.
- Prévenir, réduire et gérer les émissions de substances dangereuses dans l'eau et préserver les milieux et la santé publique.
- Accompagner la transition agricole en faveur de la ressource en eau.
- Mettre aux normes/améliorer les rejets des systèmes d'assainissement par temps sec et temps de pluie.
- Se mettre en conformité avec la réglementation Service public d'assainissement non collectif (Spanc).
- Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'état et le fonctionnement des masses d'eau.



STRATÉGIE Réduire le risque inondation

OPÉRATIONNEL

- Définir et mettre en oeuvre la stratégie de réduction de la vulnérabilité au risque inondation.
- Optimiser la gestion de crise en cas d'inondation notamment par la définition du plan intercommunal de sauvegarde.
- Sécuriser les ouvrages existants.
- Mettre en oeuvre les travaux de protection contre les crues.
- Étendre le dispositif d'accompagnement à l'adaptation du bâti au risque inondation (Alabri).
- Développer la culture du risque en conjuguant étroitement conscience et connaissance.



STRATÉGIE Traduire la stratégie du cycle de l'eau dans les autres stratégies de l'Agglo et dans les documents de planification

OPÉRATIONNEL

- Décliner les principes de la stratégie foncière eau sur le territoire.
- Intégrer la dimension d'aménagement du territoire en contribuant à la révision du Scot (Schéma de cohérence territoriale) et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification.
- Développer les liens entre la politique de l'eau et les autres politiques de l'Agglo.
- Mieux prendre en compte - dans les projets portés par l'Agglo - les impacts sur la ressource en eau et les milieux, leur vulnérabilité face aux risques, et réduire ceux-ci.



ET APRÈS ?

Cette stratégie est présentée lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2023.

Elle continuera d'être travaillée sur les thématiques en construction dans le cadre des instances de gouvernance, institutionnelles et partenariales. Cela sera notamment le cas dans le cadre du forum de l'eau qui regroupera les collectivités, les usagers, les associations et les administrations sur le territoire de l'Agglo.

La stratégie Eau sera mise en œuvre concrètement par sa déclinaison en actions :

- dans le futur Contrat d'Agglo avec l'Agence de l'Eau
- dans le futur Programme d'actions de prévention des inondations avec l'État.

Lors de ces contractualisations, la stratégie fera l'objet d'une mise à jour et intégrera les résultats des études thématiques en cours ou à venir.

EN SAVOIR PLUS

Découvrez toutes les informations sur la Stratégie du cycle de l'eau de l'Agglo sur valenceromansagglo.fr rubrique L'Agglo > Les grands enjeux

Le document technique détaillé de la stratégie est disponible sur demande.

**Mission d'animation du Cycle de l'eau
Direction Assainissement, eaux pluviales
et rivières**

04 75 79 22 50

assainissement@valenceromansagglo.fr

Direction de l'Eau et protection de la ressource

04 75 57 86 20

contact@eaudevalence.fr

Valence Romans Agglo

1, place Jacques Brel
26000 Valence

valenceromansagglo.fr     

